

STANDARD



Nom scientifique : *Agapornis personatus*

Nom vernaculaire :

Français	: Inséparable à tête noire, Inséparable masqué (CINFO 42278)
Anglais	: Black-masked Lovebird, Yellow-colored Lovebird
Allemand	: Schwarzköpchen
Néerlandais	: Zwartmaskeragapornis
Espagnol	: Inseparable Cabecinegro
Italien	: Inseparabile maschero

N° EAN



OPUSCULE GRATUIT A USAGE PEDAGOGIQUE

EDITEUR : COLLEGE DE JUGES PSITTACIDES FRANÇAIS

Ont participé à la présente version :

- Auteur principal : Daniel HERGAT
- Co-auteurs : Jean BESCOND, Jean Marc FLEURIER
- Consultants : Bruno BAIN, Fabien DELPIERRE, Florian GOUZE, Loïc LENEÉ, Denis REEB, Jean Paul ROUX, Jérémy PELLERIN.
- Réalisation : Jean Marc FLEURIER
- Graphisme et Images : Jean Marc FLEURIER
- Dessinatrice : Aurélie GRIGNON
- Avec l'aimable soutien du Club des Exotiques

Editeur :

- © Collège de Juges Psittacidés Français

Diffusion :

- Distribution par Internet : www.cjfp.fr
- Dépôt légal : Février 2017
- N° ISBN : 979-10-97205-02-7
- Publique sans caractère commercial.

Selon le Code de la Propriété intellectuelle, « l'auteur d'une œuvre de l'esprit jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété incorporelle exclusif et opposable à tous. Ce droit comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial ».

Photographie page de couverture : Jean-Marc FLEURIER

Agapornis personatus - Phénotype sauvage - Sexe : indéterminé - Age adulte.

Matériel photo : Boitier NIKON D800 - Objectif : Micro-NIKKOR 105 mm/f2.8 - Eclairage de studio.

Le Collège de Juges Psittacidés Français apporte un soin tout particulier à la conception et à la rédaction des standards dont elle a la charge. Tous les points traités sont concentrés sur un seul objectif : donner aux clubs et aux éleveurs une information précise et rigoureuse concourant à la qualité des oiseaux.

La Section Psittacidés espère avoir répondu à vos attentes de façon satisfaisante. Elle formule aussi l'espoir qu'il sera réservé un bon usage de ce standard. En vous remerciant pour votre confiance.

Nos recommandations pour protéger la nature :

1. Imprimer cet opuscule uniquement si besoin est de travailler sur un support papier.
2. Imprimer en recto verso pour diminuer la consommation de papier.
3. Imprimer sur papier FSC

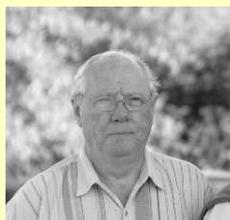
DANS LA MEME COLLECTION

STANDARDS DISPONIBLES DES PSITTACIDES

CHRONO	ESPECES	AUTEURS PRINCIPAUX	VERSION	DATE PARUTION
1	Perruche Ondulée de Posture <i>Melopsittacus undulatus</i>	Pierre CHANNOY	1.0	15/09/2012
2	Perruche Calopsitte <i>Nymphicus hollandicus</i>	Jean Marc FLEURIER	3.0	29/09/2012
3	Perruche de Sparrman <i>Cyanoramphus novaezelandiae novaezelandiae</i>	Jean Marc FLEURIER	1.0	01/11/2012
4	Inséparable Rosegorge <i>Agapornis roseicollis</i>	Rémy DELANOUE	2.0	01/11/2012
5	Cacatoès blancs et Rosalbins (<i>Cacatua ssp, Lophocrea, Eolophus ssp</i>)	Olivier BAUCHET	1.0	25/09/2012
6	Perruche à croupion rouge <i>Psephotus haematonotus haematonotus</i>	Nicolas KERGUEN	1.0	01/04/2014
7	Conure de Molina <i>Pyrrhura molinae ssp</i>	Pierre CHANNOY	2.0	01/11/2015
8	Toui Catherine <i>Bolborhynchus lineola</i>	Daniel HERGAT Jean Marc FLEURIER	1.0	23/02/2015
9	Perruche Elegante <i>Neophema elegans</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	01/06/2015
10	Perruche à bouche d'or <i>Neophema chrysostoma</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	1.0	11/02/2016
11	Perruche de Bourke <i>Neopsephotus bourkii</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	Prévu 2017
12	Perruche Turquoise <i>Neophema pulchella</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	Prévu 2017
13	Perruche Splendide <i>Neophema splendida</i>	Daniel HERGAT Stéphane LAVERGNE	2.0	Prévu 2017
14	Inséparable d'Abyssinie <i>Agapornis taranta</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
15	Inséparable à joues noires <i>Agapornis nigrigenis</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
16	Inséparable à tête noire <i>Agapornis personatus</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
17	Inséparable de Lilian <i>Agapornis lilianae</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017
18	Inséparable de Fischer <i>Agapornis fischeri</i>	Daniel HERGAT	1.0	07/01/2017

Table des Matières

LE MOT DU RESPONSABLE DU COLLEGE DE JUGES PSITTACIDES FRANÇAIS.....	5
PRESENTATION DE L'ESPECE.....	6
TAXONOMIE	6
DISTRIBUTION GEOGRAPHIQUE.....	6
ESPECE <i>IN SITU</i>	6
ESPECE <i>EX SITU</i>	7
REGLEMENTATION INTERNATIONALE ET FRANÇAISE.....	7
DONNEES PHYSIOLOGIQUES MOYENNES	7
PRESENTATION EN CONCOURS.....	8
CATEGORISATION DES MUTATIONS.....	9
IMAGE IDEALE DU STANDARD.....	10
PARTIES DU CORPS	11
PLUMES.....	11
<i>Standard de la Forme et de la Posture</i>	12
<i>Standard du Phénotype sauvage</i>	14
<i>Standard de la mutation Foncé_{SF}</i>	15
<i>Standard de la mutation Foncé_{DF}</i>	16
<i>Standard de la mutation Bleu</i>	17
<i>Standard de la mutation Bleu Foncé_{SF}</i>	18
<i>Standard de la mutation Bleu Foncé_{DF}</i>	19
<i>Standard de la mutation Bleu Foncé_{SF} Violet_{DF}</i>	20
<i>Standard de la mutation ARIno</i>	21
<i>Standard de la mutation ARIno Bleu</i>	22
<i>Standard de la mutation DEC</i>	23
<i>Standard de la mutation DEC Bleu</i>	24
<i>Standard de la mutation Panaché dominant</i>	26
PRINCIPAUX DEFAUTS.....	27
SANCTIONS DE QUELQUES DEFAUTS.....	28
FEUILLE DE JUGEMENT.....	28
COMMENTAIRES PEDAGOGIQUES.....	29
REFERENCES.....	35
NOTES.....	36



Le mot du Responsable du Collège de Juges Psittacidés Français

Dès lors qu'une espèce animale est élevée en captivité de façon régulière, que les connaissances acquises et le savoir-faire des éleveurs ont maîtrisé leurs reproductions depuis plusieurs générations, ladite espèce est en voie de domestication. Bien souvent chez les oiseaux, cette domestication se confirme par l'apparition de mutations ou/et de races que l'aviculture sait aujourd'hui parfaitement fixer et maintenir.

Si l'objectif premier d'un éleveur est bien de réussir la reproduction de ses oiseaux, que ce soit dans leur couleur originelle (le phénotype sauvage) ou celle de mutations nouvelles (les phénotypes mutés), il existe un second objectif dont il ne faut pas négliger pour autant la portée : la qualité des sujets détenus en captivité.

Une absence de rigueur dans la sélection des oiseaux, notamment lorsqu'il s'agit de sujets mutés, conduit inmanquablement à la non qualité. Et celle-ci pourrait à terme provoquer des dégâts importants sur les souches captives d'une espèce : chétivité, tares héréditaires, manque de vitalité...

C'est pourquoi sont nées des manifestations ornithologiques comme les concours d'oiseaux de cages et de volières, dits aussi oiseaux de compagnie. Ces événementiels ont comme mérite de réunir plusieurs centaines ou milliers d'oiseaux classés selon leurs espèces et leurs mutations. Un juge, qui a suivi une formation spécifique avant de pouvoir exercer, apprécie les sujets en compétition selon des critères précis définis dans un standard.

Le standard est le fruit d'une longue étude de la part des juges psittacidés et a comme but de décrire l'image virtuelle et idéale de la qualité d'une espèce d'oiseau dans toutes les mutations connues, pour autant que ces dernières soient bien consolidées en captivité et aient atteint un niveau qualitatif suffisant depuis plusieurs générations.

La publication d'un standard poursuit donc plusieurs buts : réfléchir sur un sujet idéal, faire évoluer cet idéal au fil de la progression des élevages, maintenir la qualité des souches captives, orienter les éleveurs dans la sélection de leurs sujets reproducteurs.

Avec ses membres et plusieurs éleveurs confirmés dans leurs élevages, nous avons eu à cœur de vous présenter un nouveau standard et nous espérons que les éleveurs y trouveront des éléments de réponse qui les orienteront au quotidien dans les concours.

Le Collège de Juges Psittacidés Français.

Jean BESCOND

Présentation de l'espèce

Par Jean Marc FLEURIER

Taxonomie

L'Inséparable à tête noire appartient au genre *Agapornis*, un genre composé de neuf espèces de petits perroquets d'origine africaine et malgache. Leurs tailles varient entre 13 et 17 centimètres. A l'intérieur de ce genre, cette espèce possède certainement une filiation phylogénétique commune avec trois autres espèces, formant ainsi un clade selon les taxinomistes facilement reconnaissable par leurs cercles oculaires blancs et leurs becs rouges. Il n'existe pas de dimorphisme sexuel. Ces quatre espèces ont aussi en commun le transport dans leurs becs de matériel pour garnir leurs nids tandis que d'autres espèces fixent ce matériel dans les plumes de leurs croupions.

Dans l'histoire de la taxonomie, l'Inséparable à tête noire a parfois été considéré comme sous-espèce nominale de ces trois espèces par quelques autorités scientifiques. Aujourd'hui, il est admis de façon consensuelle que ce taxon est monotypique.

Les Inséparables à cercle oculaire blanc possèdent un ancêtre commun qui a vu son patrimoine génétique se diviser en quatre espèces. Leurs spéciations sont très avancées mais elles n'ont pas suffisamment divergées pour une stérilité totale des jeunes issus de leurs croisements. Cette hypothèse est fondée sur les expériences observées en aviculture. Le taux de fécondité entre espèces est élevé. Ceci a particulièrement été démontré par les transmutations. Chez les 4 espèces, les mêmes mutations sont apparues avec très peu d'années d'intervalle, avec les mêmes lois de transmission héréditaire et des phénotypes dont l'expression visuelle était partagée.

Son protoynyme (premier nom latin donné à une espèce animale) *Agapornis personata* en 1887 est resté très longtemps son nom scientifique. Ce n'est que récemment qu'il fut modifié en *Agapornis personatus* pour suivre les règles d'appellation de l'I.C.Z.N. Cependant, les éleveurs conservent volontiers cette appellation, y compris en langage vernaculaire.

Classe	Aves
Ordre	Psittaciformes
Famille	Psittacidae
Sous – famille	Psittacinae

Genre *Agapornis*

Espèce *Agapornis personatus*
Reichenow, 1887 – TSN 554886

Distribution géographique

L'*Agapornis personatus* possède un territoire important supérieur à 200 000 km² principalement dans le centre de la Tanzanie. Des populations ont été observées également au Burundi et au Kenya mais il est probable qu'elles y ont été introduites. Elles vivent à une altitude comprise entre 1000 et 1700 mètres où elles se nourrissent de graminées et de cultures fermières.

Dans la nature, les deux espèces *Agapornis personatus* et *Agapornis fischeri* sont sympatriques. Elles partagent une aire de distribution commune dans le nord-est de la Tanzanie. Des hybrides ont été observés dans la nature mais les ornithologues précisent néanmoins que ces croisements entre espèces ne sont pas assez fréquents pour mettre en danger chaque espèce. Par contre, la sélection menée aujourd'hui en aviculture s'attache à écarter toutes suspensions sur la pureté génétique des oiseaux afin de lutter autant faire se peut contre l'hybridation.



Espèce *in situ*

L'importance de la population sauvage de cet Inséparable n'a pas été quantifiée avec précision. D'une part, l'espèce se rencontre régulièrement dans son habitat naturel où elle vit en groupes ou en colonie (il est rare de voir des sujets isolés) ; d'autre part, l'étendue de son aire

In situ selon



Least concern

de distribution où elle est très présente ne rend pas nécessaire un comptage précis. De plus, selon les critères de l'I.U.C.N., les observations des populations depuis plus années ne montrent pas de déclin de leurs population. (-30% sur dix ans). En conséquence, elle reste classée sous le statut d'Espèce peu concernée.

Espèce ex situ

L'Agapornis personatus figure parmi les espèces les plus populaires en élevage dans le monde entier. Elle arrive derrière Melopsittacus undulatus, Nymphicus hollandicus et Agapornis roseicollis et fait jeu égal avec Agapornis fischeri. Les premières importations remontent au début du XXème siècle mais, dès 1927, l'importation d'un sujet mâle muté Bleu chez un commerçant londonien a été un évènement exceptionnel à cette époque. Il a été publié en Février 1928 dans la revue Aviculture Magazine. Le zoo de Londres a reçu cet oiseau et obtenait l'année suivante dix jeunes de ce mâle. Quelques années plus tard, le français M. Morin produisait des jeunes Bleus en 1935 à partir d'oiseaux hétérozygotes. D'autres mutants étaient également signalés en Californie.

Il a fallu les années 1960-1970 pour voir des importations importantes de cet Inséparable. Comme d'autres Agapornis. L'espèce s'est montrée facile à acclimater et à soigner. Les premières souches ont très rapidement été fixées par les éleveurs. A l'époque, la principale difficulté rencontrée concerne le sexage des oiseaux. La forme de la tête, le maintien plus couché sur le perchoir, l'écartement des os pelviens, voilà les seules solutions que disposaient les éleveurs de l'époque. D'où les quelques surprises ici et là où certains se sont retrouvés avec un couple de mâles ou de femelles.

Ex situ



L'arrivée de l'endoscopie n'a pas résolu la difficulté de sexer les oiseaux car les Agapornis sont des espèces de trop petite taille. La bonne solution est arrivée à la fin des années 1990 avec le sexage par ADN. Un peu coûteux au départ, il est aujourd'hui devenu très bon marché et accompagné d'un taux de fiabilité très élevé.

L'Agapornis personatus peut s'élever de multiples façons : en batterie notamment pour les éleveurs qui suivent un parcours de sélection ; en petite volière par couple pour les éleveurs qui disposent d'un peu de place ; en plus grande volière avec plusieurs couples. L'espèce peut se reproduire toute l'année. Les éleveurs qui sélectionnent leurs oiseaux pour les concours pratiquent l'élevage à partir du mois de septembre-octobre à l'intérieur afin d'avoir des jeunes d'un an l'année suivante pour les présenter en concours. Cela nécessite une pièce d'élevage dédiée avec une gestion programmée de la lumière et de la température. D'autres attendent notre saison printanière pour démarrer la saison de reproduction. En grande volière, avec abri fermé et nids suspendus en permanence, d'autres opteront pour laisser les oiseaux choisir les saisons qui leur conviennent pour se reproduire. Il est recommandé d'attendre 15 à 18 mois pour commencer la reproduction ; limiter le nombre de nichées à deux par an principalement pour les oiseaux qui participent aux concours.

Le régime alimentaire de cette espèce est essentiellement granivore. Par contre, il faudra l'adapter en fonction du choix retenu par l'installation et la saison d'élevage. Il faut rester vigilant avec les oiseaux en batterie car ils ont une tendance à s'engraisser si les mélanges sont trop riches et si l'alimentation est trop abondante. Pour leurs bonnes santés, il faut choisir un mélange de première qualité comprenant de l'alpiste. A ce régime de graines sèches, peut s'ajouter des graines trempées ou germées, des pommes, des carottes râpées, des courgettes, etc... Une pâtée maison ou commerciale viendra compléter ce régime avec une distribution raisonnée et adaptée selon les saisons : préreproduction, reproduction, mue, repos...

Pour ceux qui s'intéressent aux concours, il faut absolument surveiller ses propres souches car, s'il est vrai qu'à l'état sauvage les Agapornis personatus présentent des traces de psittacine rouge sur la gorge ou encore chez les Agapornis fischeri des traces de psittacine jaune sur la poitrine, ces traces sur des oiseaux concourant sont sévèrement sanctionnées. Ceci pour la bonne raison que tout signe même douteux d'hybridation entre ces deux espèces n'est plus accepté afin de lutter pour la pureté génétique de chaque espèce.

Réglementation internationale et française

L'Agapornis personatus est classé en Annexe 2 de la Convention de Washington depuis 1981 et en Annexe B de l'Union Européenne depuis 1997. Quant à l'arrêté du 11/08/2006, il précise que toutes les variétés de ce taxon sont classées comme domestiques. Cela signifie, en l'absence de liste de mutations, qu'une mutation nouvelle sera considérée comme une variété domestique.



- Arrêté de Guyane : Sans Objet
- Arrêté du 11/08/2006 :



Données physiologiques moyennes

Taille : 15 cm	Poids : 58 – 63 gr	Age maturité sexuelle : 15 mois
Dimorphisme sexuel : Non		Limite d'âge reproductif : 6 – 7 ans
Longévité : 12 – 15 ans		Ponte : 4 – 7 œufs
Nidification : 2 fois / an		Incubation : 21 jours
Sortie du nid : 5-6 semaines		Sevrage : 8 semaines
Régime alimentaire : Phytophage	granivore, fruits et légumes	

Présentation en concours

Par Daniel HERGAT

Le standard est rédigé pour des oiseaux ayant atteint l'âge de deux ans. A cet âge, l'oiseau a abandonné totalement les traces des sujets juvéniles et a revêtu son plumage adulte. Egalement, ses qualités physiques : taille, type, dessin et couleur s'expriment pleinement.

Les Inséparables masqués sont acceptés pendant deux ans en concours.

Les oiseaux présentés en concours doivent être bagués. Diamètre recommandé : **4,5** mm. Une seule bague, anodisée ou de couleur, est acceptée. Si un oiseau possède deux bagues ou plus, le juge a comme obligation de signaler cette anomalie non réglementaire aux organisateurs du concours.

Le modèle de cage de concours pour les Inséparables masqués est :

Réf. COM	Réf UOF COM France	Dimensions en cms	Type	Façade	Nb barreaux en façade	Perchoirs	
						NB	DIAMETRE ECART
VI	K1	36 X 18 X 30	AGA	Chrome ou Noire ou Blanc	23	2	15 MM 16 CM

La cage de concours est peinte en noir à l'extérieur et en blanc à l'intérieur. Son état physique doit être parfait sans élément saillant de nature à blesser l'oiseau. Elle doit être propre et ne pas disposer d'aucun signe de reconnaissance. Seule est acceptée une étiquette apposée sur le bas et l'avant de la cage reprenant l'identification minimale de l'oiseau exposé : (Modèle non contractuel).

N° Cage 501	Classe J03-18-0	Année 2015	N° Bague 025
Dénomination Inséparable masqué [Bleu]			

Pour le concours, il est important de préparer ces oiseaux auparavant. A cet effet, l'éleveur habituera progressivement ces sujets de la petite volière à la cage avant le concours afin que ceux-ci ne soient pas désorientés et stressés devant le juge. Un oiseau adulte est plus calme et plus facile qu'un jeune à présenter. Les Inséparables masqués qui ne sont pas habitués aux cages de concours restent en fond de cage ce qui ne permet pas aux juges de les apprécier pleinement dans ce cas.

Il est recommandé de déposer un lit de graines ou de sable fin très propre en fond de cage. Il faut aussi distribuer l'alimentation par des mangeoires prévues en fond de cages, sous la porte d'accès et de l'eau de boisson par des abreuvoirs extérieurs accrochés aux barreaux de la grille, en alignement avec le perchoir de gauche.

Comme nourriture, il est préconisé le mélange de graines suivant :

Alpiste : 26 % Millet blanc, rouge, jaune: 27 % Tournesol : 5 % Chanvre 12 %
Niger 2 % Riz Paddy : 2,5 % Sarrazin : 19 % Avoine pelée : 9 % Lin : 2 %

Ce mélange sera additionné au quotidien d'un quartier de pomme golden ou de carotte dont l'origine est connue et débarrassée des pesticides. Les restes de fruits et légumes non consommés de fruits ou légumes seront éliminés le jour d'après.

L'eau sera renouvelée tous les jours avec un nettoyage complet de l'abreuvoir extérieur. Le godet d'eau intérieur à la cage de concours est fortement déconseillé.

Catégorisation des Mutations

Par Jean-Marc FLEURIER

Pré requis

Pour qu'une mutation soit décrite dans le présent standard, il a été retenu le principe de base suivant. La mutation doit être bien établie : caractéristiques phénotypiques et loi héréditaire fixées et vérifiées, être élevée depuis trois générations par plusieurs élevages différents et présenter un minimum de qualité physique.

A défaut de ne pas respecter ce principe, certaines mutations ne sont pas décrites et leurs jugements en concours resteront subordonnés à la place donnée par les organisateurs pour les accueillir et à une appréciation globale des juges pour les évaluer.

Mutations présentes dans ce standard

Nb de mutations	Mutations de Dessin	Mutations de Couleur	Mutations de Structure	Autres
0	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage	Phénotype sauvage	
1	Panaché	<u>Mélanines</u> ARIno Dec <u>Psittacines</u> Bleu	Foncé Violet	Néant

Ainsi n'ont pas été retenues pour cette version de standard les mutations suivantes : Pastel, Dilué, Slaty, Misty ...

Appellations des mutations

Il a existé et existe encore plusieurs appellations de mutations qui circulent ; entraînant une très grande confusion chez les éleveurs et les clubs. Une recherche d'harmonisation de ces appellations à l'échelon européen est née à la fin des années 1990. Depuis, le travail accompli s'est avéré intéressant mais il possède encore plusieurs faiblesses et incohérences.

Depuis le début des années 2000, plusieurs clubs et pays européens ont repris ces appellations ; y compris l'Organisation Mondiale des Juges en 2009. Ceci étant, plusieurs juges étrangers et français estiment que le travail n'est pas achevé et mériterait d'être approfondi avec plus de rigueur et d'objectivité. Cette position est également partagée par plusieurs scientifiques.

La Commission Psittacidés n'a pas pour le moment validé toutes ces nouvelles appellations. Pour autant, elle ne les repousse pas. Elle a diligenté des travaux de recherche auprès d'un groupe de travail composé de représentants des éleveurs, de juges et de scientifiques en génétique : le CEMP. Cette version de ce standard reprend les recommandations du CEMP.

Codification des appellations des mutations

La Section Psittacidés a adopté les deux principes suivants de codification des appellations de mutations.

- a) Le standard décrit est titré selon le nom génétique de la mutation. En complément d'information, le standard précise les autres appellations courantes.

Ex : Standard de la Mutation **ARIno** – Autre appellation **Lutino**

Ex : Standard de la Combinaison de Mutation **Ino Bleu** – Autre appellation **Albino**

- b) Un ordre des appellations de mutations a été défini selon leurs catégorisations.

Ordre des appellations :

[Mutation de dessin] + [Mutation des couleurs] + [Mutation de structure]

↓
[Mutation des mélanines] + [Mutation des psittacines]

Exemple d'appellation :

Panaché **Bleu Foncé**_{SF} **Violet**_{SF}

Initiale en Majuscule et caractère gras

Texte en minuscule (y compris appellation à mots multiples)

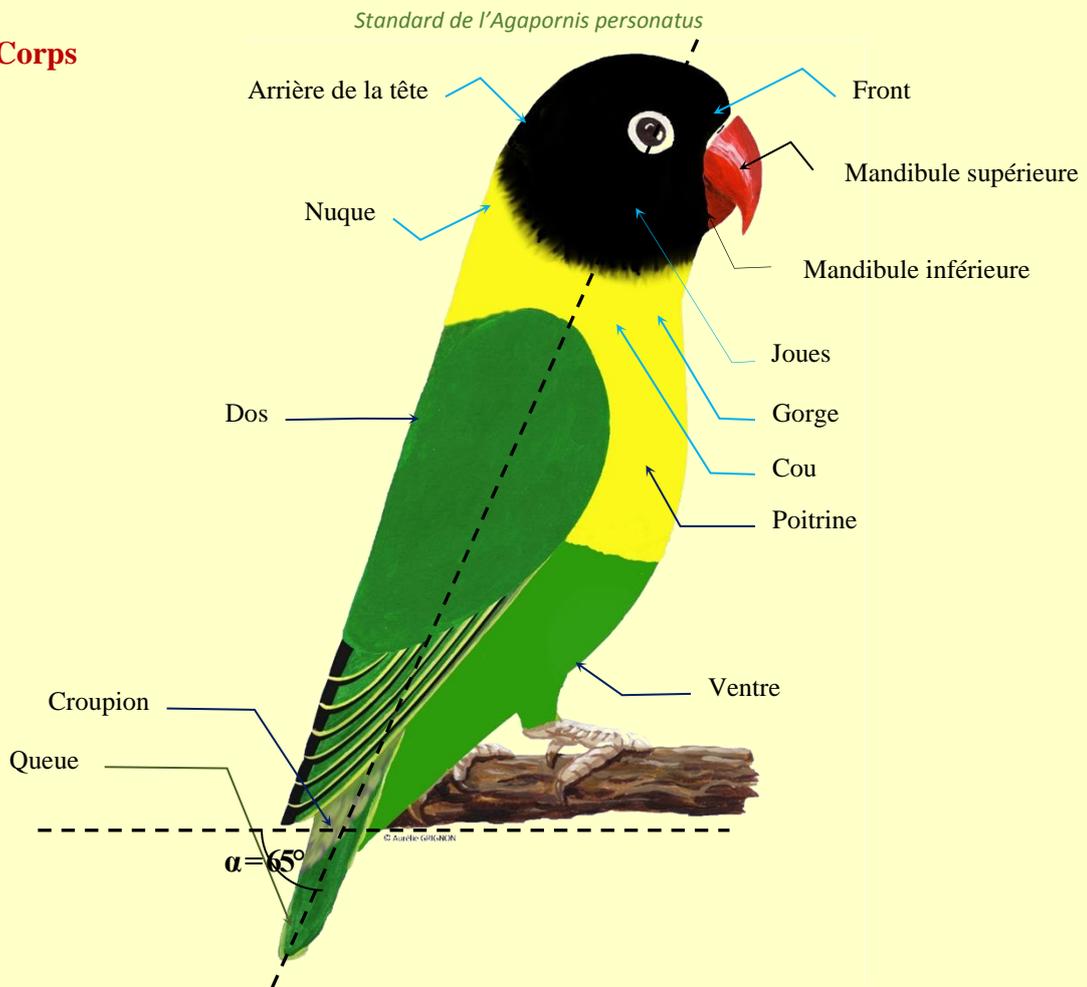
NB : Par convention, l'oiseau qui n'a subi aucune mutation s'appelle «Phénotype sauvage».

Image idéale du Standard

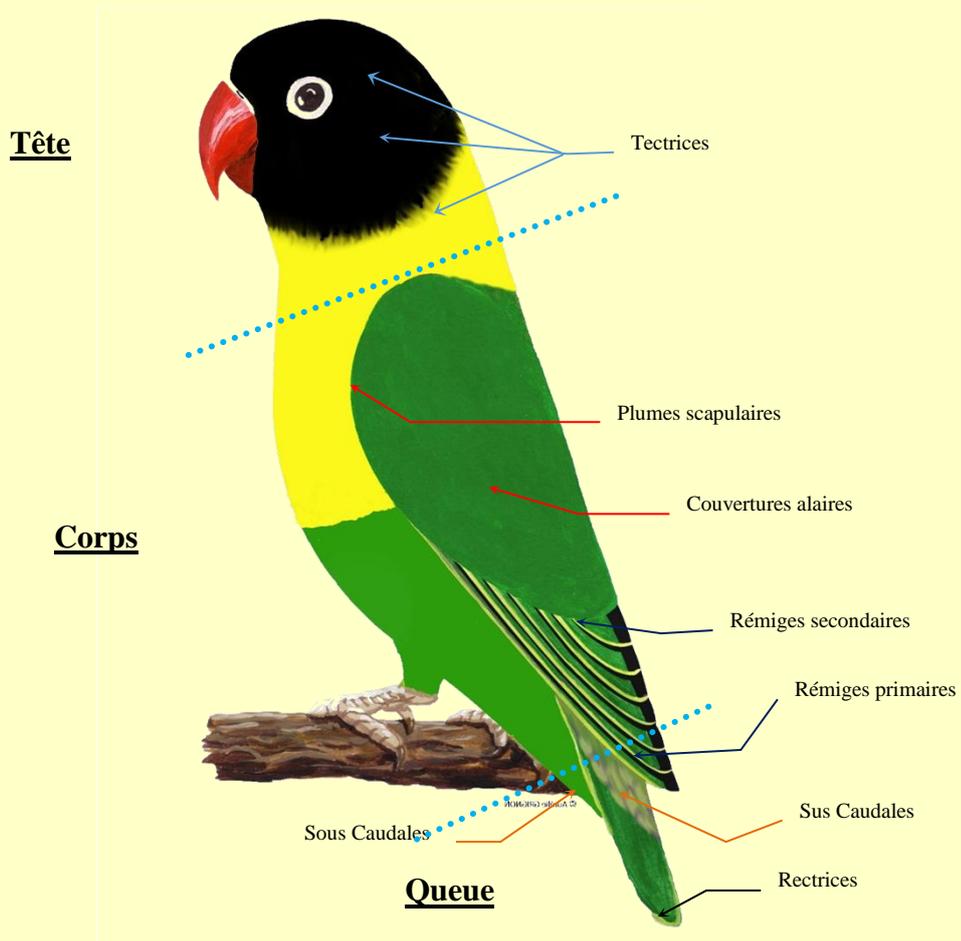
ECHELLE: 1



Parties du Corps



Plumes



Standard de la

Forme et de la Posture

Taille : 15,5 - 16 cm

Sur les critères de forme et de posture, le standard ne fait pas de différence entre les mâles et les femelles.



Important

La condition est le critère principal pour l'évaluation de la qualité d'un sujet présenté en concours.

Ne pas satisfaire à ce critère peut entraîner le sujet à perdre un titre ou, dans les cas extrêmes être Non Pointé.

Tout oiseau malade ou blessé est de facto sorti du concours.

Le juge dispose de l'autorité voulue pour prendre pareille décision. Le motif sera porté sur la feuille de jugement.

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE

Taille

La taille est mesurée entre le sommet de la tête et l'extrémité de la queue, par une ligne droite virtuelle passant par l'œil.

Tête

La tête doit être tout en rondeur légèrement bombée sur le dessus de façon régulière. Le front doit être large.
La nuque et le cou doivent prolonger la tête vers de larges épaules sans cassure.

Type

- Le cou repose sur une poitrine arrondie et large.
- Les lignes de la poitrine suivent des courbes harmonieuses sans excès ni lourdeur. La ligne du dos doit rester droite depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue.
- Les flancs depuis la largeur des épaules jusqu'aux sous-caudales sont bien remplis et visibles.
- Le ventre doit prolonger la poitrine tout en harmonie.
- Les ailes sont portées serrées le long des flancs ; leurs extrémités se rejoignent sans se croiser sur les sus-caudales.

Maintien :

L'oiseau doit être perché et former un angle de 65° sur le perchoir.
L'oiseau adopte une position bien droite sur ses pattes.
Il demeure un espace vide entre le perchoir et le ventre.
L'oiseau doit donner une impression d'élégance, de puissance et de fierté.

Queue

La queue est alignée jusqu'à son extrémité sur la ligne du dos.
Elle est cunéiforme et composée de rectrices aux extrémités légèrement arrondies.

Pattes et ongles

Les pattes sont lisses et prolongées par des ongles bien placés dans la continuité. Elles possèdent deux doigts tournés vers l'avant et deux doigts vers l'arrière. Le doigt extérieur est plus long que le doigt intérieur.

Bec

Le bec est puissant et légèrement saillant, propre et sans écaillage.
La mandibule inférieure est peu visible car bien rentrée dans la mandibule supérieure.

Yeux

Ils doivent être ronds, brillants et bien centrés.

Condition

Elle est essentielle pour la présentation en concours. Le sujet exposé doit être en parfaite santé, le plumage lisse, complet et brillant. La mue juvénile est terminée. Si un oiseau n'est pas en condition, il ne pourra pas accéder aux plus hautes récompenses.

STANDARD DES MUTATIONS

SANS MODIFICATION DE DESSIN

Identification

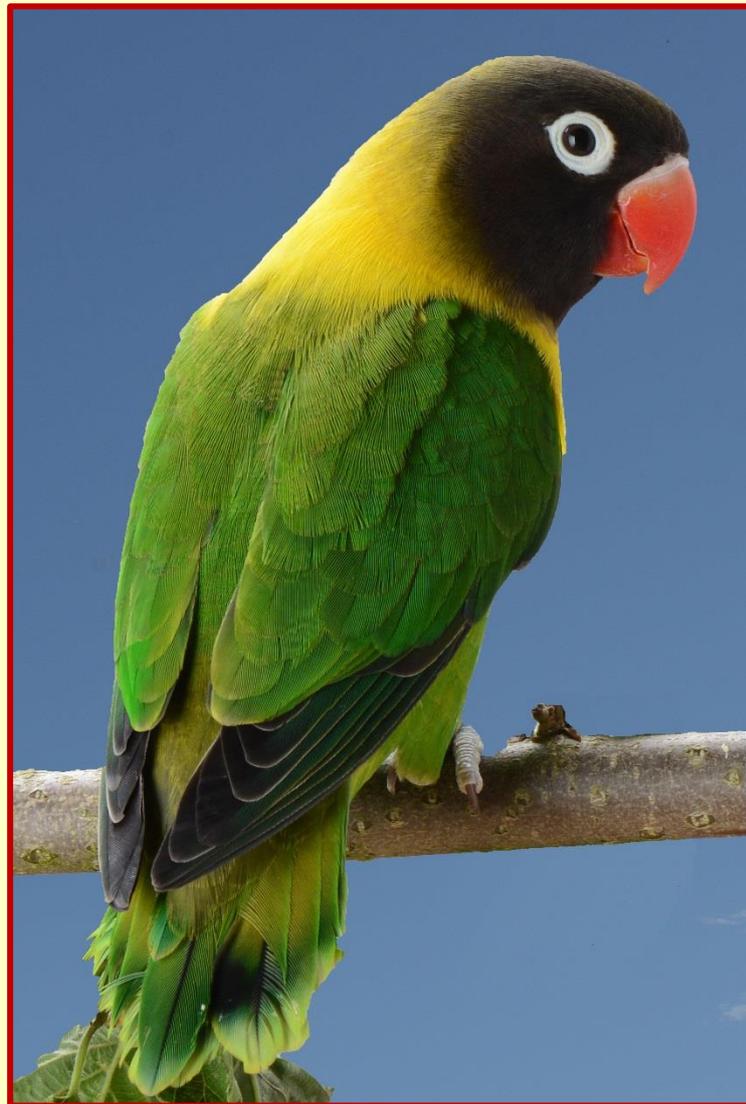
*Agapornis
personatus*
Phénotype sauvage
Sexe indéterminé

Evènement

Babyshow CDE
Chantonnay 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boitier NIKON D800
Objectif Micro NIKKOR
105 mm/f2.8
Eclairage de studio



Standard du

Phénotype sauvage

Nb de mutations : 0

Hérédité :

- Sans Objet

Autre appellation vernaculaire :

- Vert clair
- Type sauvage

Charte graphique des couleurs
Phénotype sauvage [+]

Tête	Noir	R : 0 V : 0 B : 0
Cou	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12
Manteau, Ailes, Queue	Vert gazon	R : 58 V : 157 B : 35
Poitrine, Ventre	Vert lime	R : 158 V : 253 B : 56
Croupion	Bleu guède	R : 86 V : 115 B : 154
Queue	Feu pâle	R : 255 V : 124 B : 71
Bec	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur jaune chrome du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont de couleur jaune chrome uniforme sans aucune incrustation orangé. La partie avant du cou est jaune chrome.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert gazon.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires possèdent un rachis noir avec les vexilles externes vert gazon et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré jaunâtre sur leurs parties externes. Les couvertures alaires sont de couleur vert gazon. L'alula possède quelques plumes jaunes en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est jaune chrome et le ventre est de couleur vert lime jaunâtre ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur vert lime jaunâtre mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est vert lime jaunâtre.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont vert gazon jaunâtre. Les autres rectrices sont de couleur vert gazon jaunâtre avec à la base une partie feu pâle près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie jaune verdâtre.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur rouge primaire se diluant vers sa partie haute et se terminant par une bande blanche et la mandibule inférieure est rouge primaire.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (*/*)

Standard de la mutation

Foncés_{SF}

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Semi-dominante
- Autosomique

Sujets ♂ et ♀ :

- Hétérozygotes.

Autre Appellation vernaculaire :

- Vert foncé
- Vert D

Charte graphique des couleurs
[Foncés_{SF}]

Tête	Noir	R: 0 V: 0 B: 0
Cou	Jaune chrome	R: 237 V: 255 B: 12
Manteau, Ailes, Queue	Vert de vessie	R: 34 V: 120 B: 15
Poitrine, Ventre	Vert pomme	R: 52 V: 201 B: 36
Croupion	Bleu guède	R: 86 V: 115 B: 154
Queue	Feu pâle	R: 255 V: 124 B: 71
Bec	Rouge primaire	R: 255 V: 0 B: 0

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur jaune chrome du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont de couleur jaune chrome uniforme sans aucune incrustation orangé. La partie avant du cou est jaune chrome.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert de vessie.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont un rachis noir avec les vexilles externes vert de vessie et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré jaunâtre sur leurs parties externes. Les couvertures alaires sont de couleur vert de vessie. L'alula possède quelques plumes jaunes en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est jaune chrome et le ventre est de couleur vert pomme jaunâtre ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur vert pomme jaunâtre mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est vert pomme jaunâtre.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont de couleur vert de vessie jaunâtre. Les autres rectrices sont de couleur vert de vessie jaunâtre avec à la base une partie feu pâle près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie jaune verdâtre.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur rouge primaire se diluant vers la partie haute et se terminant par une bande blanche et la mandibule inférieure est rouge primaire.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (d^*/D) ou (D/d^*)

Remarque : Chez cette mutation, l'épaisseur de la couche nuageuse de chaque plume est amoindrie. Cette modification entraîne une couleur plus foncée du phénotype.

Standard de la mutation

Foncé_{DF}

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Semi-dominante
- Autosomique

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes.

Autre Appellation vernaculaire :

- Vert olive
- Vert DD

Charte graphique des couleurs
[Foncé_{DF}]

Tête	Noir	R : 0 V : 0 B : 0
Cou	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12
Manteau, Ailes, Queue	Vert Véronèse	R : 90 V : 101 B : 33
Poitrine, Ventre	Vert kaki jaunâtre	R : 121 V : 137 B : 51
Croupion	Bleu guède	R : 86 V : 115 B : 154
Queue	Feu pâle	R : 255 V : 124 B : 71
Bec	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DU DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur jaune chrome du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont de couleur jaune chrome uniforme sans aucune incrustation orangé. La partie avant du cou est jaune chrome.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur vert Véronèse.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont un rachis noir avec les vexilles externes vert Véronèse et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré jaunâtre sur leurs parties externes. Les couvertures alaires sont de couleur vert Véronèse. L'alula possède quelques plumes jaunes en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est jaune chrome et le ventre est de couleur vert kaki jaunâtre ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur vert kaki jaunâtre mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est vert kaki jaunâtre.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont de couleur vert Véronèse jaunâtre. Les autres rectrices sont de couleur vert Véronèse jaunâtre avec à la base une partie feu pâle près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie jaune verdâtre.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur rouge primaire se diluant vers la partie haute et se terminant par une bande blanche et la mandibule inférieure est rouge primaire.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (D/D)

Remarque : Chez cette mutation, l'épaisseur de la couche nuageuse de chaque plume est encore plus amoindrie. Cette modification entraîne une couleur plus foncée du phénotype.

Standard de la mutation

Bleu

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Récessive
- Autosomique

Sujet ♂ et ♀ :

- Homozygotes.

Autre Appellation vernaculaire :

- Bleu clair

Charte graphique des couleurs
[Bleu]

Tête	Noir	R : 0 V : 0 B : 0
Cou	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255
Manteau, Ailes, Queue	Glaque	R : 100 V : 155 B : 136
Poitrine, Ventre	Opale	R : 102 V : 204 B : 204
Croupion	Bleu guède	R : 86 V : 115 B : 154
Queue	Bleu fumée	R : 187 V : 210 B : 225

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur blanche du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont blancs uniforme.
La partie avant du cou est blanche.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur glauque.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont un rachis noir avec les vexilles externes glauque et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré blanchâtre sur leurs parties externes. Les couvertures alaires sont de couleur glauque.
L'alula possède quelques plumes blanches en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est blanche et le ventre est de couleur opale ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur opale mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est opale.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont de couleur glauque. Les autres rectrices sont de couleur glauque avec à la base une partie blanchâtre près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie bleu fumée.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur corne clair se diluant en chair dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est chair.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (bl/bl)

Standard de la mutation

Bleu Foncé_{SF}

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Semi-dominante (1)
- Récessive (1)
- Autosomiques (2)

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes pour la mutation **Bleu**.
- Hétérozygotes pour la mutation **Foncé**.

Autre Appellation vernaculaire :

- **Cobalt**
- **Bleu D**

Charte graphique des couleurs
[Bleu Foncé_{SF}]

Tête	Noir	R : 0 V : 0 B : 0
Cou	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255
Manteau, Ailes, Queue	Bleu barbeau	R : 84 V : 114 B : 174
Poitrine, Ventre	Bleu acier	R : 58 V : 142 B : 186
Croupion	Bleu guède	R : 86 V : 115 B : 154
Queue	Bleu fumée	R : 187 V : 210 B : 225

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur blanche du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont blancs uniforme.
La partie avant du cou est blanche.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu barbeau.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont un rachis noir avec les vexilles externes bleu barbeau et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré blanchâtre sur leurs parties externes.
Les couvertures alaires sont de couleur bleu barbeau.
L'alula possède quelques plumes blanches en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est blanche et le ventre est de couleur bleu acier ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur bleu acier mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est bleu acier.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont de couleur bleu barbeau. Les autres rectrices sont de couleur bleu barbeau avec à la base une partie blanchâtre près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie bleu fumée foncé.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur corne clair se diluant en chair dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est chair.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (bl/bl ; d*/D) ou (bl/bl ; D/d*)

Standard de la mutation

Bleu Foncé_{DF}

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Co-dominante (1)
- Récessive (1)
- Autosomiques (2)

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes pour les mutations **Bleu** et **Foncé**.

Autre Appellation vernaculaire :

- Mauve
- Bleu DD

Charte graphique des couleurs
[Bleu Foncé_{DF}]

Tête	Noir	R : 0 V : 0 B : 0
Cou	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255
Manteau, Ailes, Queue	Taupe	R : 70 V : 63 B : 50
Poitrine, Ventre	Gris fer	R : 127 V : 127 B : 127
Croupion	Bleu guède grisâtre	R : 73 V : 98 B : 131
Queue	Bleu fumée grisâtre	R : 122 V : 166 B : 196

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur blanche du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont blancs uniforme.
La partie avant du cou est blanche.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur taupe.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont un rachis noir avec les vexilles externes taupe et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré blanchâtre sur leurs parties externes. Les couvertures alaires sont de couleur taupe.
L'alula possède quelques plumes blanches en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est blanche et le ventre est de couleur gris fer ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur gris fer mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est gris fer.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont de couleur taupe. Les autres rectrices sont de couleur taupe avec à la base une partie blanchâtre près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie bleu fumée grisâtre.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur corne clair se diluant en chair dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est chair.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (bl/bl ; D/D)

Standard de la mutation

Bleu Foncé_{SF} Violet_{DF}

Nb de mutations : 3

Hérédité :

- Semi-dominante (2)
- Récessive (1)
- Autosomiques (3)

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygote pour la mutation **Bleu**
- Hétérozygote pour la mutation **Foncé**.
- Homozygote ou Hétérozygote pour la mutation **Violet**.

Autre Appellation vernaculaire :

- **Cobalt Violet**
- **Bleu D Violet**
- **Violet**

Charte graphique des couleurs
[Bleu Foncé_{SF} Violet]

Tête	Noir	R : 0 V : 0 B : 0
Cou	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255
Manteau, Ailes, Queue	Bleu outremer	R : 27 V : 1 B : 156
Poitrine, Ventre	Bleu Klein	R : 127 V : 127 B : 127
Croupion	Bleu guède	R : 86 V : 115 B : 154
Queue	Bleu fumée	R : 187 V : 210 B : 225

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

Toute la tête : front, dessus, lores, oreillons, joues est de couleur noire profond et brillant. A la périphérie de cette couleur noire, il existe une zone couleur dégradée et mélangée avec la couleur blanche du cou et de la poitrine. Cette zone sera la plus fine possible. Elle suivra une courbe régulière depuis l'arrière de la tête en passant derrière les oreillons pour se rejoindre sur le cou. Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont blancs uniforme.
La partie avant du cou est blanche.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur bleu outremer.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires ont un rachis noir avec les vexilles externes bleu outremer et les vexilles internes noirs. Les rémiges primaires ont un fin liseré blanchâtre sur leurs parties externes. Les couvertures alaires sont de couleur bleu outremer.
L'alula possède quelques plumes blanches en bordure d'aile.

Poitrine et ventre

La poitrine est blanche et le ventre est de couleur bleu Klein ; la ligne de délimitation entre les deux doit être rectiligne le plus net possible. Cette ligne est située sous le bréchet.

Croupion

Les plumes sont de couleur bleu Klein mêlé de bleu guède grisâtre.

Sus-caudales

Les plumes sont de couleur bleu guède grisâtre.

Sous-caudales

La couleur est bleu Klein.

Queue

Les rectrices ont leur rachis noir. Les deux rectrices centrales sont de couleur bleu outremer. Les autres rectrices sont de couleur bleu outremer avec à la base une partie blanchâtre près du rachis puis une barre de 5 mm noire et se terminant par une partie bleu fumée foncé.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur corne clair se diluant en chair dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est chair.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur gris bleuté. Les ongles sont gris très foncé.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : Sujet hétérozygote Violet (*bl/bl ; d*/D ; v*/V*)
Sujet homozygote Violet (*bl/bl ; d*/D ; V/V*)

Remarque :

Cette combinaison peut aussi être réalisée avec la mutation Violet_{DF}. La différence entre un sujet hétérozygote et homozygote chez la mutation Violet existe mais est faiblement marquée. La couleur est plus saturée mais cette différence reste visible seulement dans de bonnes conditions d'éclairage.

Standard de la mutation

ARIno

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Récessive
- Autosomique

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes

Autre Appellation vernaculaire :

- Lutino
- NSL Ino

Charte graphique des couleurs
[ARIno]

Tête	Orange	R : 255 V : 100 B : 0
Cou, Ailes, Manteau, Poi- trine, Ventre, Queue	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12
Queue	Feu pâle	R : 255 V : 124 B : 71
Bec	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE
COULEUR ET DESSIN

Tête

La tête est de couleur orange qui doit avoir une délimitation la plus nette possible et tout en courbe. Le tour des yeux possèdent un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont de couleur jaune chrome uniforme. La partie avant du cou est jaune chrome.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur jaune chrome.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires sont blanches. Les couvertures alaires sont de couleur jaune chrome.

Poitrine et ventre

Le bas de la poitrine et le ventre sont de couleur jaune chrome. Cette couleur doit être uniforme.

Croupion

Les plumes sont jaune chrome clairs.

Sus-caudales

Les plumes sont jaune chrome clairs.

Sous-caudales

La couleur est jaune chrome.

Queue

Les rectrices ont leur rachis blanc. Les deux rectrices centrales sont jaune chrome. Les autres rectrices sont de couleur jaune chrome avec une partie feu pâle près du rachis se terminant par une partie blanchâtre.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur rouge primaire se diluant en rouge feu dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est rouge primaire.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur chair. Les ongles sont de couleur corne.

Yeux

L'iris est rouge avec la pupille plus foncée.

Code génétique des allèles : (a/a)

Standard de la mutation

ARI_{no} Bleu

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Récessive (2)
- Autosomique (2)

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes

Autre Appellation vernaculaire :

- Albino

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN

Tête

La tête est blanche.
Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont blancs.

Manteau

Les plumes du manteau sont blanches.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires sont blanches.
Les couvertures alaires sont blanches.

Poitrine et ventre

La poitrine et le ventre sont blancs.

Croupion

Les plumes sont blanches.

Sus-caudales

Les plumes sont blanches.

Sous-caudales

Les plumes du croupion sont blanches.

Queue

Les rectrices sont blanches.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur corne clair se diluant en chair dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est chair.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur chair. Les ongles sont de couleur corne.

Yeux

L'iris est rouge avec la pupille plus foncée.

Code génétique des allèles : (a/a ; b/b)

Standard de la mutation

DEC

Nb de mutations : 1

Hérédité :

- Récessive
- Autosomique

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes

Autre Appellation vernaculaire :

- Jaune aux yeux noirs

NB : DEC est la contraction anglaise de Dark Eyed Clear

Charte graphique des couleurs
[DEC]

Tête	Orange	R : 255 V : 100 B : 0
Cou, Ailes, Manteau, Poitrine, Ventre, Queue	Jaune chrome	R : 237 V : 255 B : 12
Queue	Feu pâle	R : 255 V : 124 B : 71
Bec	Rouge primaire	R : 255 V : 0 B : 0

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN

Tête

La tête est de couleur orange qui doit avoir une délimitation la plus nette possible et tout en courbe. Le tour des yeux possèdent un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont de couleur jaune chrome uniforme. La partie avant du cou est jaune chrome.

Manteau

Les plumes du manteau sont de couleur jaune chrome.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires sont blanches. Les couvertures alaires sont de couleur jaune chrome.

Poitrine et ventre

Le bas de la poitrine et le ventre sont de couleur jaune chrome. Cette couleur doit être uniforme.

Croupion

Les plumes sont blanches pouvant être légèrement bleutées.

Sus-caudales

Les plumes sont blanches pouvant être légèrement bleutées.

Sous-caudales

La couleur est jaune chrome.

Queue

Les rectrices ont leur rachis blanc. Les deux rectrices centrales sont jaune chrome. Les autres rectrices sont de couleur jaune chrome avec une partie feu pâle près du rachis se terminant par une partie blanchâtre.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur rouge primaire se diluant en rouge feu dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est rouge primaire.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur chair. Les ongles sont de couleur corne.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : (a^{dec}/a^{dec})**Remarque :**

Cette mutation est allélique à la mutation **ARIno**. Le croisement entre les deux mutations produit un phénotype intermédiaire et une issue d'élevage non autorisée en concours. C'est un oiseau de travail. En pareille circonstance, le juge a l'obligation de déclasser le sujet.

Standard de la mutation

DEC Bleu

Nb de mutations : 2

Hérédité :

- Récessive (2)
- Autosomique (2)

Sujets ♂ et ♀ :

- Homozygotes

Autre Appellation vernaculaire :

- Blanc aux yeux noirs

NB : DEC est la contraction anglaise de Dark Eyed Clear

Charte graphique des couleurs
[DEC Bleu]

Tête, Ailes et Corps	Blanc	R : 255 V : 255 B : 255
Croupion	Blanc bleuté	R : 236 V : 236 B : 255

DESCRIPTION DU MALE ET DE LA FEMELLE COULEUR ET DESSIN

Tête

La tête est blanche.
Le tour des yeux possède un cercle oculaire de peau nue blanche.

Cou

La nuque et le cou sont blancs.

Manteau

Les plumes du manteau sont blanches.

Ailes

Les rémiges primaires et secondaires sont blanches.
Les couvertures alaires sont blanches.

Poitrine et ventre

La poitrine et le ventre sont blancs.

Croupion

Les plumes sont blanches pouvant être légèrement bleutées.

Sus-caudales

Les plumes sont blanches pouvant être légèrement bleutées.

Sous-caudales

Les plumes du croupion sont blanches.

Queue

Les rectrices sont blanches.

Bec

La mandibule supérieure est de couleur corne clair se diluant en chair dans la partie haute et se terminant par une bande blanche au niveau des narines ; la mandibule inférieure est chair.

Pattes

Les pattes zygodactyles sont de couleur chair. Les ongles sont de couleur corne.

Yeux

L'iris est brun foncé avec la pupille presque noire.

Code génétique des allèles : ($a^{dec}/a^{dec}; b/b$)

STANDARD DES MUTATIONS

AVEC MODIFICATION DE DESSIN

Identification

Agapornis personatus
Panaché dominant
Sexe indéterminé

Evènement

Babyshow CDE
Chantonnay 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boitier NIKON D800
Objectif Micro NIKKOR
105 mm/f2.8
Eclairage de studio



Standard de la mutation

Panaché dominant

Nb de mutation : 1	<p style="text-align: center;">DESCRIPTION COULEUR ET DU DESSIN</p>	
Hérédité : <ul style="list-style-type: none">• Autosomique• Dominant Sujets ♂ et ♀: <ul style="list-style-type: none">• Hétérozygotie ou Homozygotie.		<p>La mutation Panachée dominant est une mutation de dessin. Le gène responsable de cette mutation inhibe localement l'eumélanine de façon aléatoire. Ainsi, le dessin de l'oiseau alterne des plages (ou zones) vertes et jaunes ou bleues et blanches.</p> <p>Ces plages doivent représenter une surface totale du tiers aux deux tiers de la surface corporelle. Elles ne doivent pas forcément être symétriques mais réparties de façon harmonieuse.</p> <p>Il n'est pas possible de différencier les sujets hétérozygotes et homozygotes.</p> <p>La mutation Panachée dominant peut se combiner avec les autres mutations.</p>
Autre appellation de la mutation : <ul style="list-style-type: none">• Pie dominant		

Principaux défauts

Ci-dessous, les principaux défauts rencontrés dans les concours chez les *Agapornis personatus*. Ceux-ci sont catégorisés selon les critères chronologiques de la feuille de jugement officielle.

1. Taille.
 - a. la taille n'est pas assez importante.
2. Type.
 - a. le type n'est pas assez puissant : la poitrine n'est pas assez large et/ou arrondie,
 - b. le corps manque de structure et/ou d'élégance,
 - c. le cou paraît étranglé,
 - d. il existe une cassure importante au niveau de la nuque,
 - e. des ailes pendantes,
 - f. le volume de la tête est insuffisant, non proportionnel au corps de l'oiseau,
 - g. le ventre est trop plat ou trop prononcé.
3. Couleur.

Beaucoup de couleurs manquent :

 - a. d'uniformité : variation des nuances de couleur de plumes sur les parties supérieures ou inférieures. Cette variation se mesure sur un ensemble de plumes adjacentes.
 - b. de contraste. Le contraste exprime des variations de brillance : allant ainsi d'une couleur fade à une couleur brillante. Beaucoup de défaut de contraste sont perceptibles sur des sujets aux couleurs fades.
 - c. de lumière. La lumière exprime des variations de luminosité : allant ainsi d'une couleur claire à une couleur sombre. Beaucoup de défaut de luminosité sont perceptibles par des sujets aux couleurs grises ou "sales".
 - d. présence de psittacine orange entre le noir de la tête et jaune de la poitrine.
4. Dessin.
 - a. les contours de la tête sont mal définis.
 - b. les contours du dessin de poitrine sont mal définis.
 - c. la barre de poitrine ne descend pas assez.
5. Maintien.
 - a. l'oiseau ne se tient pas perché ou est très agité.
 - b. l'oiseau ne prend pas l'angle voulu par le standard : position couchée ou pas assez relevée.
 - c. l'oiseau ne prend pas la position et l'angle voulu. Ex : la cage n'est pas adaptée : perchoir, taille...
6. Pattes, doigts, ongles.
 - a. perte d'une partie ou de la totalité d'un ongle ou de plusieurs ongles.
 - b. ongles trop longs.
 - c. perte d'une partie ou de la totalité d'un doigt ou de plusieurs doigts.
 - d. déformation d'un doigt ou d'une patte.
 - e. estropie d'une patte.
 - f. serrage des doigts et ongles autour du perchoir.
7. Plumage
 - a. mue.
 - b. trous de plumage.
 - c. plumes cassées ou déformées.
8. Condition
 - a. un sujet blessé.
 - b. un sujet malade.
 - c. un sujet au plumage souillé.

Sanctions de quelques défauts

- ✓ Contrairement à une idée largement répandue chez les éleveurs, une mutation (nouvelle ou difficile) non conforme au standard ne donne pas droit à des assouplissements dans le jugement.
- ✓ Le jugement classera un jeune sujet qui n'aura pas fait totalement sa première mue juvénile en "Non pointé".
- ✓ Le jugement ne dépassera pas 89 points pour les sujets exposés qui n'auront pas totalement terminé leurs mues pour revêtir leurs plumages adultes.
- ✓ Un oiseau avec un ongle manquant ou abîmé ne peut pas dépasser 89 points en jugement ; avec deux ongles en moins ou abîmés, 87 points ; il sera "Non Pointé" pour un nombre d'ongles manquants ou abîmés supérieur ou égal à trois.
- ✓ Un doigt absent ne dépassera pas 88 points en jugement ; deux doigts absents ou plus et le sujet sera "Non Pointé".
- ✓ Un sujet avec les plumes de queue ou de l'aile absentes sera "Non pointé".
- ✓ Un sujet sera "Non Pointé" si son phénotype ne permet pas d'identifier de façon formelle la mutation (ou la combinaison de mutations).

Feuille de Jugement

Le but poursuivi des concours est de pérenniser l'élevage des oiseaux et surtout leurs qualités physiques, vitales et esthétiques. La notion de concours et de beauté est donc une valeur essentielle que tout exposant doit intégrer dans sa démarche participative aux compétitions, fussent-elles locales, régionales, nationales ou internationales.

Le concours est une action qui consiste à se mesurer aux autres avec une règle définie par les organisateurs. La beauté est l'expression de la qualité, décrite par les standards. Bien que soumise à une appréciation subjective car humaine, elle s'inscrit dans une démarche constante de persévérance et de progression afin de reproduire de beaux sujets en captivité.

La Feuille de jugement joue ce rôle de la façon suivante :

<u>Points perdants</u>	1	Taille		<u>Points gagnants</u>	5	Maintien
	2	Type			6	Pattes Doigts Ongles
	3	Couleur			7	Plumage
	4	Dessin			8	Condition

Les critères de jugement N° 1 à 4 sont des points perdants, c'est-à-dire que le sujet sera évalué selon des critères liés à son patrimoine génétique. Les résultats à ce niveau sont étroitement liés aux connaissances de l'éleveur dans le choix sélectif de ses reproducteurs : qualité et défaut des géniteurs, loi des transmissions héréditaires...

Les critères de jugement N° 5 à 8 sont des points gagnants, c'est-à-dire que l'éleveur a une action directe sur l'évaluation de son oiseau en concours. Il peut gagner quelques points en préparant avec sérieux et rigueur son sujet d'exposition au concours. Ce travail de valorisation conduit souvent à faire la différence parmi les oiseaux à titrer.

Les points perdants représentent 80 % de l'évaluation selon le standard ; les points gagnants 20 %.

NB : la Feuille de jugement n'a pas vocation à remplacer le "Standard", le document de référence où sont décrits tous les critères d'un oiseau virtuel de qualité. Ce document reste l'outil essentiel pour tous les éleveurs qui orientent leurs élevages dans un axe permanent de progression. Il peut être complété par des animations pédagogiques des juges de notre commission qui ne manqueront pas d'enseigner les points forts à atteindre et les points faibles à gommer.

La Feuille de jugement se résume à mentionner quelques atouts ou fautes d'un sujet et de le valoriser. Pour schématiser, nous pourrions résumer que : le standard : ce sont les cours ; le juge : le conseiller ; le concours : l'examen ; la feuille de jugement : la correction de la copie.

NB : Afin d'avoir une bonne vision sur la valeur d'un oiseau, les juges recommandent que celui-ci participe au moins à 2 ou 3 concours différents - espacés de quelques semaines - avec un jury composé de juges ayant les mêmes règles de fonctionnement et le même standard.

Commentaires pédagogiques

Dans les pages suivantes, le lecteur trouvera les commentaires pédagogiques de photos de l'Inséparable à tête noire exposé en concours.

Le but de ces commentaires est d'illustrer par des exemples concrets les propos repris dans ce standard. Ceci étant, il convient d'ajouter quelques réserves car il s'agit de photos ; donc d'images prises en une fraction de seconde sous un angle déterminé et une position figée du sujet.

Ainsi, certains commentaires pourraient être très différents selon comment l'oiseau se tient, comment le lecteur visualise les couleurs : support écran, support papier ordinaire, glacé ou photo. De même, le sujet photographié n'est vu que d'un seul côté.

Toutes ces considérations gardées, il ne serait pas illogique que le sujet commenté voit les observations différentes de celles reçues en jugement. Néanmoins, par transparence, le résultat est communiqué. Le but étant avant tout de reprendre la photo et de marquer l'esprit du standard de critiques positives et négatives dans un but de former l'œil de l'éleveur en quête de qualité.





Identification

Inséparable à tête noire
Sexe : Indéterminé
Phénotype sauvage
Couleur : Adulte

Evènement

Babyshow Chantonnay CDE 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boitier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm/f2,8 Macro
Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Cet oiseau est un exemple assez représentatif du niveau actuel que nous rencontrons parmi nos meilleurs oiseaux. Les couleurs et le dessin sont au rendez-vous. La condition et le plumage sont bien notés. La seule critique formulée se situe au niveau a) de la taille encore insuffisante et b) du type qui manque essentiellement de puissance afin de pouvoir monter d'une marche et aller se frotter à la concurrence étrangère. Un travail difficile car les souches de qualité sont peu nombreuses avec un risque réel de consanguinité.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. La taille est dans la moyenne supérieure sans plus.	1. A améliorer encore pour être au meilleur niveau
Type	1. Le type est convenable sans plus.	1. A améliorer encore principalement en rondeur de poitrine.
Couleur	1. Les couleurs sont très bonnes. 2. Avec une tête noire et une poitrine jaune chrome. 3. Pas de rejets orangé-rouge observés à la gorge.	
Dessin	1. Très bonne ligne bien droite sans irrégularité délimitant bien la poitrine et le ventre.	1. Un peu d'irrégularité entre la tête noire et le cou jaune chrome.
Maintien	1. Très bien	
Pattes	1. Très bien	1. Ongles un peu trop clairs.
Plumage	1. Propre et bien serré sur le corps.	1. Queue en désordre.
Condition	1. Très bonne.	



Identification

Inséparable à tête noire
 Sexe : Indéterminé
 Mutation : Foncé_{SF}
 Couleur : Adulte

Evènement

Babyshow Chantonnay CDE 2016

Photographie

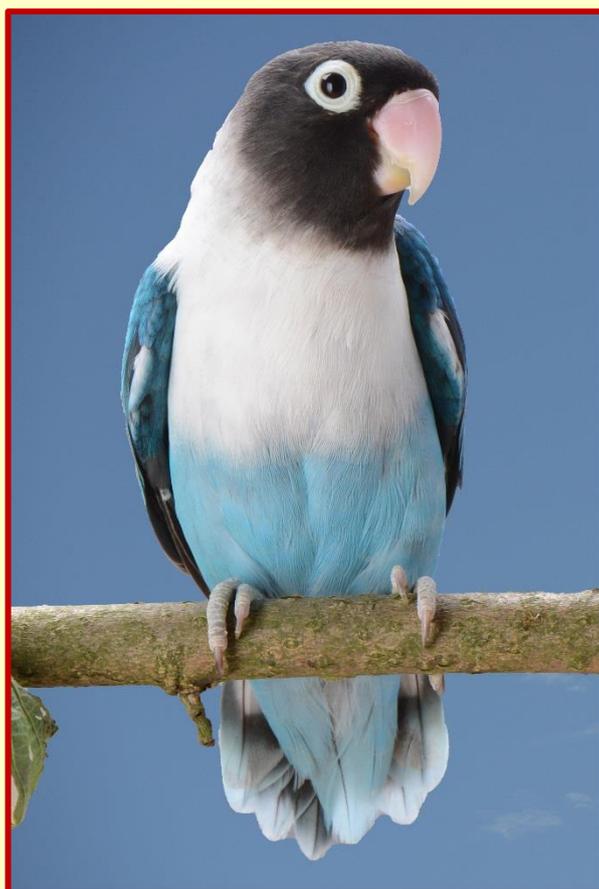
Jean Marc FLEURIER
 Boitier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm/f2,8 Macro
 Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Ce sujet illustre les deux principaux défauts recherchés chez cette espèce : des rejets orange-rouges sur la gorge, en limite avec le noir de la tête et une barre de poitrine irrégulière, sans échancrure, qui doit descendre sous le bréchet.

Bien que la taille et le type sont dans la moyenne, ces deux défauts vont conduire les juges à sanctionner sévèrement cet oiseau aujourd'hui ; voire probablement à le déclasser dans les concours de dimension nationale ou internationale.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. La taille est dans la moyenne.	1. A améliorer encore pour être au meilleur niveau.
Type	1. Le type est très bon avec une bonne rondeur de poitrine. 2. Le type dégage de la puissance avec des épaules larges et un cou très fort.	
Couleur	1. La couleur est bien uniforme.	1. Petits rejets orangé-rouge sur la gorge. 2. La couleur de la tête n'est pas assez noire intensive.
Dessin	1. La délimitation entre la tête noire et le cou jaune chrome est correcte.	1. La délimitation entre le bas de la poitrine jaune chrome et le ventre est très échancrée et asymétrique.
Maintien	1. Très bien	
Pattes	1. Très bien	1. Ongles clairs
Plumage	1. Très bien	
Condition	1. Très bien	1. Bec écaillé.



Identification

Inséparable à tête noire
Sexe : Indéterminé
Mutation : Bleu
Couleur : Adulte

Evènement

Babyshow Chantonnay CDE 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boitier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm/f2,8 Macro
Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Ce sujet muté est le descendant d'une des plus anciennes mutations connues en aviculture depuis presque un siècle. Cet oiseau manque principalement de ces quatre principaux critères de beauté : taille, type, couleur et dessin. Néanmoins, il convient de relativiser car nous pensons être en présence d'un jeune oiseau d'à peine un an. Auquel cas, un nouveau rdv avec quelques mois de plus permettra de réviser notre appréciation et au besoin de l'affiner.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. La taille est insuffisante.	1. A améliorer.
Type	1. Le type est insuffisant. 2. Le type manque de puissance au niveau de la poitrine.	1. A améliorer
Couleur	1. La couleur est correcte pour la poitrine et le ventre.	1. Elle n'est pas intensive sur la tête. 2. Elle pourrait être un peu plus intensive.
Dessin	1. Le dessin de la barre de poitrine est rectiligne et régulier	1. Surveiller la barre de poitrine afin qu'elle descende toujours sous le bréchet. 2. La délimitation entre la tête et le cou est irrégulière.
Maintien	1. Très bien	
Pattes	1. Très bien	1. Ongles clairs
Plumage	1. Bien.	
Condition	1. Bonne	



Identification

Inséparable à tête noire
 Sexe : Indéterminé
 Mutation : Bleu Foncé_{SF} Violet_{SF}
 Couleur : Adulte

Evènement

Babyshow Chantonnay CDE 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
 Boitier NIKON D800
 Objectif NIKKOR 105 mm/f2,8 Macro
 Photo : Profil

CRITIQUES DU SUJET

Cette combinaison de 3 mutations n'est pas des plus faciles à réaliser. A la base, elle demande une bonne souche de sujets mutés Bleu afin de venir ajouter deux autres mutations de structure. Comme chez les Inséparables à cercle oculaire où les oiseaux à plumes longues n'existent pas, cette combinaison peine donc à produire des oiseaux de très belle facture.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. La taille est insuffisante.	1. A améliorer encore.
Type	1. Le type est dans la moyenne inférieure. 2. Bon port des ailes.	1. Manque de puissance au niveau de la poitrine. 2. Cou étranglé et queue tombante.
Couleur	1. La couleur du facteur violet est bien présente sur les ailes.	1. La tête noire manque d'intensité. 1. La couleur du ventre manque également d'intensité et un peu irrégulière.
Dessin	1. La délimitation entre la tête et le cou est moyenne.	1. La poitrine ne descend pas assez bas.
Maintien	1. Très bien.	
Pattes	1. Très bien.	1. Ongles clairs.
Plumage	1. Très bien	
Condition	1. Très bien	



Identification

Inséparable à tête noire
Sexe : Indéterminé
Mutation : **DEC**
Couleur : Adulte

Evènement

Babyshow Chantonnay CDE 2016

Photographie

Jean Marc FLEURIER
Boitier NIKON D800
Objectif NIKKOR 105 mm/f2,8 Macro
Photo : Face

CRITIQUES DU SUJET

Cette mutation (comme la mutation **ARIno**) offre l'avantage de découvrir la psittacine rouge présente à la tête. Chez les sujets non dépourvus d'eumélanine, cette psittacine rouge est cachée sous la couleur noire de la tête. Si sa présence est très étendue, elle ressort sur la gorge et fait l'objet de sanction en concours.

Cet oiseau manque essentiellement de taille et de type. La couleur et le dessin ne présentent pas de défauts. Son plumage et sa condition sont très satisfaisants.

Critères	Points positifs	Points négatifs
Taille	1. La taille est insuffisante	1. A améliorer encore.
Type	1. Type moyen	1. Manque de puissance.
Couleur	1. Très bonne couleur.	
Dessin	1. Très bien	
Maintien	1. Très bien	
Pattes	1. Très bien	
Plumage	1. Très bien. 2. Plumage bien serré.	
Condition	1. Très bien	1. Bec écaillé

Références

Le présent document a repris les nomenclatures scientifiques suivantes :

Nom français des espèces	Les appellations françaises des espèces sont celles définies par le C.I.N.F.O. : Commission Internationale des Noms Français des Oiseaux – (26 Août 1991)
Nom scientifique des espèces	Les appellations scientifiques sont celles définies par l'I.O.U. : International Ornithological Union – Version 6.4 (2016).
Ecriture scientifique des espèces	Les appellations des espèces et des sous-espèces sont écrites selon les règles de l'I.C.Z.N. : International Commission of Zoological Nomenclature .
TSN Taxonomique Serial Number	Chaque espèce est identifiée selon le code unique et international I.T.I.S. Système d'Information Taxonomique Intégré
Génétique	<p>Pour les hérédités, elles sont définies de façon scientifique par deux critères :</p> <p>A</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dominante, semi-dominante ou récessive 2. Autosomique (anciennement libre) ou gonosomique (anciennement liée au sexe) <p>B</p> <p>Selon les différentes transmissions héréditaires : autosomique dominante, autosomique récessive, gonosomique dominante, gonosomique récessive, il est précisé si les allèles du gène d'un même locus sont identiques ou différents.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Homozygote. Les 2 allèles du même gène sont identiques. Il peut s'agir de 2 allèles sauvages ou de 2 allèles mutés. 2. Hétérozygote. Les 2 allèles du même gène sont différents. Il peut s'agir d'un allèle sauvage et d'un allèle muté. 3. Hémizygoté. Une femelle ne peut pas être homozygote pour une mutation à hérédité gonosomique dominante ou gonosomique récessive. Il n'existe pas de forme allélique du gène sauvage ou muté sur le chromosome sexuel W.
Appellation des mutations	Il existe souvent plusieurs appellations vernaculaires pour une même mutation. Le standard renvoie pour celles-ci les différents noms connus. Cependant, certaines mutations étudiées par le C.E.M.P. Cercle d'Etudes des Mutations des Psittacidés donnent lieu à des recommandations qui peuvent être retenues dans ce standard.
Ecriture des mutations	<p>Une sélection de couleur est écrite en lettres minuscules sauf la lettre capitale du premier mot.</p> <p>Une mutation est écrite comme ci-dessus sauf que la lettre capitale est en caractère gras.</p> <p>Une combinaison de mutations est écrite dans l'ordre suivant ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mutation de dessin 2. Mutation de couleur 3. Mutation de structure <p>En comptant les lettres capitales, il est possible de savoir le nombre de sélection et de mutations d'une combinaison.</p>
Ecriture des mutations à hérédité dominante	<p>Lorsque le phénotype est différent chez les hétérozygotes et les homozygotes d'un gène muté du même locus, dont l'hérédité est dominante, le standard de ces oiseaux est décrit. Pour différencier ces oiseaux, les hétérozygotes sont appelés Simple Facteur (SF) ; les homozygotes sont appelés Double Facteur (DF). Les lettres SF et DF sont écrites sous forme d'indice derrière la mutation.</p> <p>Exemple : Foncés_{SF}, Foncés_{DF}, etc...</p>
Référentiel description des couleurs	Pour décrire les couleurs des plumes des oiseaux en phénotype sauvage et en phénotype muté, les standards ont recours au référentiel des couleurs Wikipédia que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante : http://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_de_couleurs

Notes

A series of 25 horizontal dotted lines for taking notes.

Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for taking notes.

Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for writing notes.

Notes

A series of 20 horizontal dotted lines for taking notes.

